



I. Peintre en bâtiment

Le peintre en bâtiment est celui qui apporte la touche finale à un chantier de construction ou de rénovation. Il recouvre d'un revêtement, en extérieur et à l'intérieur, murs et plafonds des maisons, des appartements, des magasins ou des bureaux.

A. Description métier

A l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment, d'une maison, d'un lieu public, de bureaux ou d'espaces industriels ou commerciaux, le travail d'un **peintre en bâtiment** consiste à recouvrir les murs et les plafonds de revêtements, de façon à les protéger et à les décorer selon la demande.

Techniquement, il doit mettre en place son chantier. Il prépare alors les surfaces, passe de l'enduit, lessive, décape, ponce. A lui ensuite de choisir et d'obtenir les coloris précis demandés par le client ou recommandés par le chef de chantier. Il passe alors la peinture en plusieurs couches au rouleau sur les grandes surfaces et réalise les finitions au pinceau.

Selon la taille de l'entreprise qui l'emploie, le peintre peut aussi être polyvalent. Pose de papiers peints, installations de menuiseries intérieures ou extérieures pour l'isolation, découpe et pose de vitrages... Il maîtrise donc plusieurs techniques d'application selon les matériaux.

Souvent perché sur une échelle ou un échafaudage, **le peintre en bâtiment** travaille sur un chantier en plein air ou à l'intérieur fréquemment dans une position inconfortable. Il travaille seul ou en équipe selon l'importance des travaux et les délais demandés. Il doit respecter des consignes de sécurité.